



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

électricité

Question écrite n° 112881

Texte de la question

M. Jacques Godfrain attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur la panne d'électricité qui a touché la France et l'Europe de l'Ouest le 4 novembre 2006 et qui aurait été provoquée par un déséquilibre brutal de la production dont l'origine se trouve en Allemagne. Dans ce contexte, il lui demande si une commission d'enquête pouvait être diligentée afin de connaître les véritables causes de cette panne et savoir qui a relancé le réseau. De même il serait bon de connaître quelle était la production éolienne française, allemande, danoise et espagnole avant, pendant et après l'incident.

Texte de la réponse

L'incident du 4 novembre 2006 s'est traduit par des coupures d'environ 10 000 MW en Europe dont plus de 5 000 MW en France. Ces délestages, activés automatiquement en raison de la baisse de fréquence observée sur le réseau, ont permis un rétablissement rapide de conditions normales d'exploitation et, en l'espace de trois quarts d'heures, l'ensemble du continent était complètement réalimenté. Cet incident est dû avant tout à une erreur d'exploitation de la part du gestionnaire du réseau public de transport allemand EON. Il s'est traduit par des déclenchements sur des lignes électriques en Allemagne, Autriche et Croatie. Le réseau européen s'est alors séparé en 3 sous-réseaux déconnectés entre eux. Au moment où s'est produite cette séparation imprévue, il n'y avait pas d'équilibre entre la production et la consommation au sein de chacun de ces sous-réseaux, ce qui a provoqué des perturbations importantes. Sur la partie Europe de l'Ouest, un déficit de production a été constaté. Conformément aux procédures d'urgence prévues par les règles de l'association européenne des Gestionnaires de réseaux de transport (GRT), l'UCTE, des délestages ont coupé automatiquement une partie des usagers non prioritaires. Ces coupures, couplées à un démarrage rapide des moyens de production hydraulique disponibles, ont permis un rétablissement de l'équilibre offre-demande et une reprise progressive de l'alimentation des clients, de 22 h 40 à 23 heures. Elles ont ainsi évité un effacement général du système électrique. Afin de tirer tous les enseignements de la crise au niveau national, le Gouvernement a demandé au Conseil général des mines de diligenter une mission sur le traitement de la crise électrique en France. La mission étudie notamment les avantages et les inconvénients de la procédure de délestage automatique mise en oeuvre en France. Elle devrait rendre ces conclusions en début d'année 2007. L'UCTE réalise par ailleurs une enquête auprès des pays concernés pour déterminer les causes de la panne, mettre en évidence les dysfonctionnements du système électrique et en tirer les leçons. Son rapport préliminaire, publié le 30 novembre 2006, met en évidence les causes de l'accident, à savoir une mauvaise estimation de la répartition des flux sur le réseau par l'opérateur EON et un manque de coordination entre les gestionnaires EON, RWE et Tennet. Par ailleurs, le rapport énumère une série de facteurs aggravants, parmi lesquels le déclenchement des unités éoliennes. Plus précisément, l'UCTE estime que 40 % des unités de production déconnectées durant l'incident étaient des parcs éoliens, et que 60 % des parcs éoliens en fonctionnement avant l'incident n'ont pas tenu la baisse de fréquence. Ainsi, la France a perdu, à 22 h 09, 113 MW sur 188 MW d'éolien en production, l'Allemagne 700 MW sur 1 715 MW, l'Espagne 2 800 MW sur 3 939 MW. Le Danemark, situé à l'est de la rupture, n'a pas, quant à lui, souffert de la baisse de fréquence.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Godfrain](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112881

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12880

Réponse publiée le : 30 janvier 2007, page 1105